

ÉDITORIAL

Ce "Courrier", comme son nom l'indique, est une publication destinée à donner un écho du travail qui se fait aux Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne, à l'adresse des membres de l'Association et des autres lecteurs abonnés au dit Courrier.

La confection en est assurée dorénavant par un "Conseil" travaillant en cartel, actuellement composé de Pierre Eyguesier, Costas Ladas, Dominique Lallier-Moreau et Jean Princé, travail effectué en liaison avec le bureau de l'association, selon les décisions prises à l'Assemblée Générale de juin dernier.

Quiconque désirera insérer un texte, qu'il soit membre de l'association ou simple lecteur, peut être assuré d'y être accueilli par chacun des membres de ce Conseil sans censure.

La mise en place fonctionnelle de ce Conseil de confection du Courrier a été laborieuse, si bien que le Courrier de Juillet a été distribué hors sa responsabilité, et que celui de septembre paraît avec quelque retard.

Nous essayons, quant à nous, de travailler avec un maximum de clarté et sans critique ouverte, que nous attendons constructive.

Les principes de fonctionnement et les projets de ce Conseil Courrier seront exposés de façon précise dans le Courrier du mois d'octobre.

Le 18 septembre 1993

Jean PRINCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU BUREAU
DU 2 SEPTEMBRE 1993

(Il ne m'est pas possible de faire un compte rendu des longues discussions qui ont rendu difficile le travail effectif du Bureau, je me contenterai donc de rapporter synthétiquement les décisions qui ont été prises, d'autant que le Conseil du Courrier ne s'était pas encore réuni à mon initiative et n'a pas pu participer à la rédaction de celui-ci.)

- L'organisation du secrétariat est précisée : si S. Vallon occupe la place de Secrétaire Général, les diverses tâches sont réparties entre les membres du Bureau.

- La rédaction du Courrier est assurée par une "Commission du Courrier", dont ont bien voulu faire partie Mme Lailter-Moreau, J. Prince, C. Ladas, et dont Ph. Gamier assure la responsabilité au sein du Bureau. C'est à Ph. Gamier (205 boulevard Vincent Auriol 75013 Paris) qu'il convient d'adresser les textes proposés; textes qu'il transmet au Conseil pour prendre son avis.

Les dates des prochaines Journées d'enseignement ont été fixées:

samedi 2 octobre à Paris (Hôpital de Jour de la M.G.E.N., 51 rue Boissière, 75016 - Métro: Boissière),

samedi 6 novembre, samedi 11 décembre (lieux non encore précisés nous étudions toutes les propositions).

- L'édition des Actes de la Journée sur la passe pose quelques problèmes financiers : Psychanalyse Actuelle ne souhaite pas y engager plus que cette Journée ne lui a rapporté (environ 8.000 F), ce qui est difficilement compatible avec les frais d'une publication de la qualité à laquelle nous sommes maintenant habitués. Les frais d'édition (confection du manuscrit) sont déjà couverts (12.000 F à diviser par deux). Les frais d'impression à un nombre d'exemplaires qui n'est pas encore déterminé s'élèveraient à environ 26.000F (à diviser par deux). Les 13.000 F en question pour chaque association représentent une avance de trésorerie qui pourrait être récupérée lors de la vente des exemplaires. Eric Dither est chargé de faire le lien entre les deux associations.

J. Nassif nous a donné lecture de la lettre qu'il a adressée aux membres de la Coordination Permanente de l'Interassociatif pour se dégager des fonctions qu'il cumule actuellement, et faire le bilan de l'action du Secrétariat Permanent assumé par les Cartels jusqu'à début septembre. La question du Congrès n'est pas définitivement tranchée : faut-il réserver la date de Janvier pour une réunion de travail des délégués européens, et repousser le Congrès de quelques mois, dans la mesure où les groupes de travail sont loin d'être prêts? ... ou maintenir la date du Congrès, mais en quel lieu? Personne n'est enthousiaste pour le choix de Lausanne ou de Genève...

- Prochaine réunion du Bureau : jeudi 7 octobre. Le prochain compte rendu sera rédigé par les membres du Conseil du Courrier qui y seront représentés.

- Réunion à Paris sur le dispositif: samedi 27 novembre.

Philippe GARNIER

8

CORRESPONDANCE REÇUE
A PROPOS DU COURRIER DE JUILLET

Dans le Courrier de Juillet, compte rendu de la réunion du Bureau, il est noté que Michel Jollivet "exprime avec force l'impossibilité, d'après lui, d'appartenir tout à la fois aux C.C.A.F. et à d'autres associations".

Ceci est une falsification de mes propos.

Ce que j'ai dit:

- explicitant les raisons de ma candidature aux fonctions de Président et objectant à celles de Serge Vallon, je lui faisais remarquer qu'il me paraissait incompatible, à cette place de représentant des C.C.A.F., d'appartenir à la Fondation Européenne et à l'A. P.U.I.

Ceci pour des raisons de fond:

- Divergences avec la Fondation Européenne:

- constitution par cooptation, inscription un par un, membres fondateurs désignés à vie, fonctionnement qui pousse du côté d'une habilitation analyste,

- le choix fait par les C.C.A.F. en étant partie prenante de l'Interassociatif, regroupement associatif, fonctionnement démocratique, qui irait plutôt du côté d'une habilitation des associations ; le but étant une reprise des débats entre les différentes associations sur toutes les questions touchant à l'avenir de la psychanalyse,

l'agressivité actuelle de la Fondation Européenne vis à vis de l'Interassociatif (voir les propos de Dumézil à la fondation d'Analyse Freudienne). Cette agressivité a conduit les associations de l'Interassociatif à refuser la présence de responsables de la Fondation Européenne au sein de la coordination permanente.

- Par rapport à l'A.P.U.I.

La nécessité est grande d'établir une réflexion sur les questions pertinentes soulevées par l'A.P.U.I. et d'établir un dialogue sur une position qui serait celle des C.C.A.F. avec son histoire, ses prises de position théoriques et politiques. Il est indispensable d'éviter la confusion entre les deux associations, mais au contraire repérer les points de convergences et de divergences.

C'est ce que j'ai proposé aux C.C.A.F. et à l'Interassociatif.

9

La tradition des C.C.A.F. et de la plupart des associations d'analystes est bien évidemment de laisser libres les membres de leur engagement de travail. Mon propos s'appliquait à une fonction représentante précise, celle de président.

Jacques Nassif, responsable du Courrier, puisque les membres élus du Conseil Courrier n'avaient pas répondu à son invitation, avait soumis un compte rendu à mon approbation. Je l'avais entériné.

Ce compte rendu a été modifié par Serge Vallon sans consultation de quiconque. Jacques Nassif l'a cependant cautionné en le signant.

Nous avons, lors de la dernière A.G., débattu longuement du passage de l'oral à l'écrit et nous sommes promis de mettre cette question au travail. Il s'agissait alors de déformations. Il s'agit ici d'une falsification. Pussions-nous la travailler!

Pour l'avenir, je propose que nous cessions ce mode de compte rendu qui ne fait pas la preuve de son efficacité à souligner les points de débats et à susciter le travail dans l'association.

Je propose que les membres du Bureau repérant les enjeux dans leur réunion écrivent en leur nom un texte reflétant leur position et qui pourrait faire l'objet d'un débat dans des réunions élargies.

Notre association ne représente ni par sa taille ni par l'environnement social actuel un enjeu réel de pouvoir ou de clientèle. Nous pouvons nous poser la question de la transmission en d'autres termes et l'association n'aurait aucun sens si elle ne tentait pas dans son fonctionnement de prendre au sérieux les enjeux de parole, de permettre une socialisation minimale de la pratique de la psychanalyse, une adresse possible pour expérimenter la transmission d'une fonction analyste.

Jacques Nassif m'avait proposé en Juillet de rectifier les propos qu'il me prêtait. Ceci me semblerait du meilleur aloi.

Miche! JOLLIVET

10

Le fonctionnement des instances des C.C.A.F. n'est plus au service de la psychanalyse puisque des actes politiques, servant des intérêts personnels, provoquent des rumeurs inanalysées sans respect pour la réalité, vraie, des faits.

Ni négligence, ni réserve, le non paiement de ma cotisation 93 est l'expression de mon total désaccord.

J'ai travaillé aux C.C.A.F.. depuis la création, pour une politique de la psychanalyse, une éthique.

Les C.C.A.F. ne faisant plus association pour la psychanalyse, je continuerai.., ailleurs.

Nicole PÉPIN

Psychanalyste

ARIANE DE VANDIÈRE

NOUS COMMUNIQUE SA NOUVELLE ADRESSE:

20, RUE DAGUERRE 75014 PARIS

TÉL. 43.20.17.23